



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'ARDECHE

COMMUNE DE LALOUVESC

Tél : 04 75 67 83 67

mairie@lalouvesc.fr

Arrêté du maire n° 2026_022_A

Portant réglementation du stationnement et de la circulation à l'occasion du passage de la course cycliste « l'Ardéchoise »

Le Maire de LALOUVESC

Vu le Code de la route,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la voirie routière,

Vu la loi 82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée et complétée par la loi 82-623 du 22 juillet 1982 et par la loi 83-8 du 07 janvier 1983,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I, huitième partie : signalisation temporaire) approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992,

Considérant qu'une réglementation particulière du stationnement et de la circulation est nécessaire, à l'occasion du passage de la course cycliste « l'Ardéchoise ».

ARRÊTE

ARTICLE 1 :

Le stationnement sera interdit :

- ❖ Parking de la mairie à compter du jeudi 11 juin 2026 à 12 h jusqu'au samedi 13 juin 2026 à 00 h afin de permettre l'installation du ravitaillement par le comité des fêtes.
- ❖ Place des 3 pigeons du vendredi 12 juin 2026 à 17 h 00 au samedi 13 juin 2026 à 20 h 30.

ARTICLE 2 :

Le stationnement sera interdit tout le long du parcours emprunté par les cyclistes (Lotissement le Val d'Or, Chemin Grosjean, Chemin de Bobignieux, Rue des Alpes et Rue des Cévennes) ainsi que sur la place de stationnement (arrêt minute) au 1 rue de la Fontaine en face de la pharmacie et le parking chemin Grosjean le samedi 13 juin 2026 de 8 h 30 jusqu'à 20 h 30.

ARTICLE 3 :

Des parkings seront prévus dans le village et alentours : **Place du Lac, Grand Lieu, Terrain de football**

ARTICLE 4 :

La route départementale (RD 532) en direction de ST FÉLICIEN sera entièrement fermée à la circulation le samedi 13 juin 2026 à partir du 1 rue des Cévennes (Hôtel-Restaurant Le Vivarais) de 8 h à 20 h.

La route départementale (RD 214) en direction de ROCHEPAULE sera entièrement fermée à la circulation le samedi 13 juin 2026 à partir du 185 route de Rocheпаule de 8 h à 20 h.

Le Maire,

Les Services de Gendarmerie,

Sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'application du présent arrêté.

Fait à LALOUVESC, le 13 mai 2026

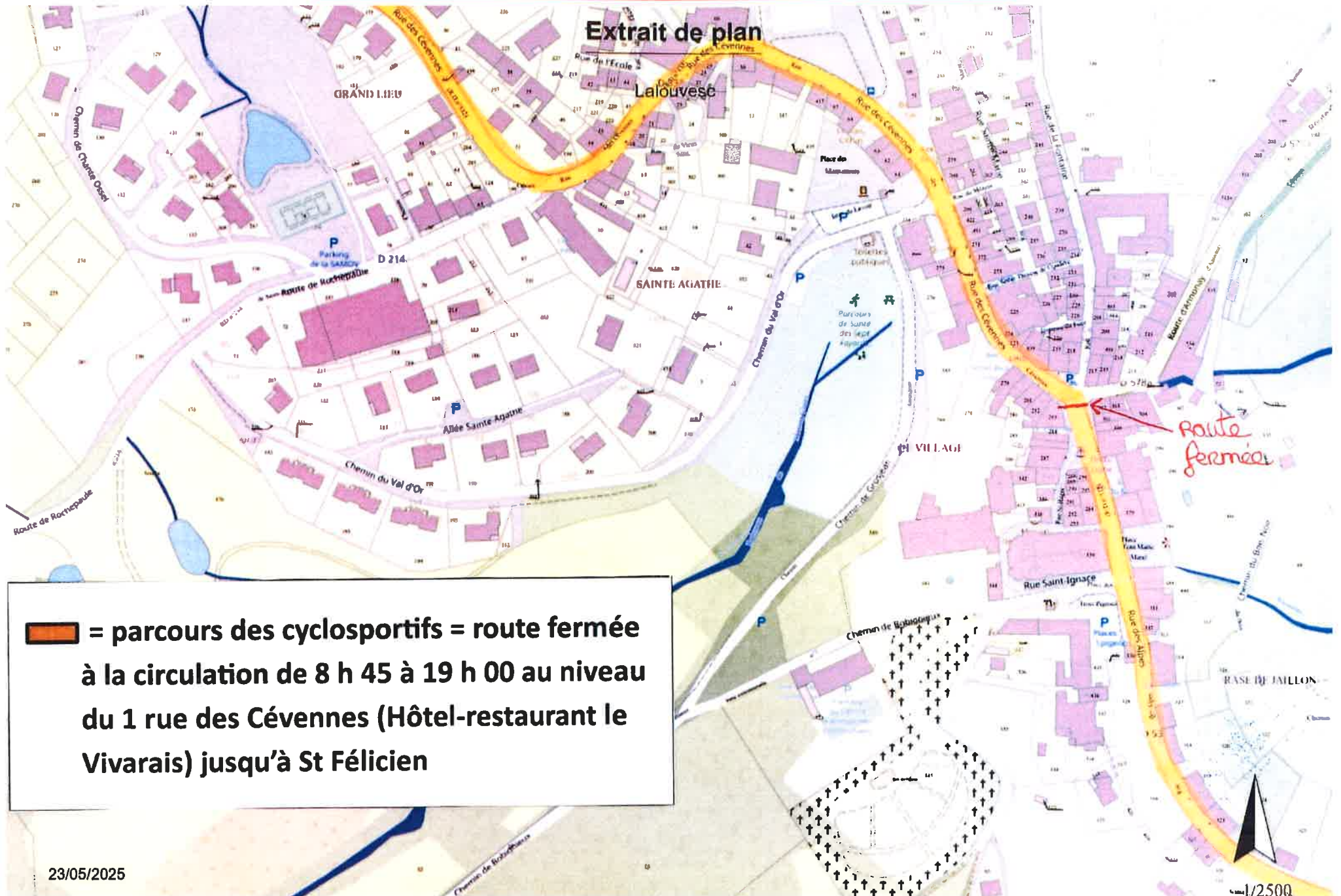
Benoit NAKUL,

Maire de LALOUVESC



ARDÉCHOISE 2026 : Samedi 13 juin 2026

Extrait de plan



— = parcours des cycloportifs = route fermée à la circulation de 8 h 45 à 19 h 00 au niveau du 1 rue des Cévennes (Hôtel-restaurant le Vivarais) jusqu'à St Félicien

ARDÉCHOISE 2026 : Samedi 13 juin 2026

